PEROU – Un nouveau moratoire voté par le Parlement sur les OGM pour dix ans

Par

Publié le 08/11/2011

En juin 2011, le Parlement péruvien avait voté un moratoire de dix ans sur les OGM *"à des fins de culture, d'élevage ou d'autres objectifs"* [1]. Mais cette loi n'avait jamais été ratifiée par le Président péruvien, Alan Garcia, en place jusqu'en juillet suite à sa défaite aux élections du 5 juin dernier.
Le 3 novembre 2011, ce même Parlement a donc voté un nouveau moratoire. Le nouveau président, Ollanta Humala, qui a toujours déclaré son opposition aux OGM, devrait ratifier rapidement cette loi. Toujours d'une durée de dix ans, ce moratoire interdit la culture de plantes génétiquement modifiées et l'élevage de bétail ou de poissons transgéniques.
Une exception a été accordée aux OGM utilisés pour la recherche en milieu confiné, lesquels devront être surveillés très attentivement, précise le service de presse du Parlement. De même, les produits alimentaires contenant des OGM pourront être importés au Pérou.
Le ministre de l'Agriculture a précisé que ce moratoire permettrait au Pérou de maintenir sa production biologique, très importante, qui rapporte plus de trois milliards de dollars par an, notamment du fait de l'exportation de café et de cacao. Ce sont 40 000 producteurs qui sont certifiés dans ce pays. Cependant, rappelons qu'aucun pays n'a autorisé la culture du café et du cacao génétiquement modifiés.

---

[1] Le Pérou décrète un moratoire de dix ans sur les OGM

Adresse de cet article : https://infogm.org/perou-un-nouveau-moratoire-vote-par-le-parlement-sur-les-ogm-pour-dix-ans/